



VERS UN ENSEMBLE ÉOLIEN COHÉRENT

*Une réflexion et un projet collectifs
à partir du parc de Salles-Curan*

ÉTUDIER LES PAYSAGES, comment ça marche ?

avec Christophe REFALO, bureau d'études indépendant Territoires et Paysages.

Y a-t-il un mode d'emploi pour intégrer des éoliennes ?

Il faut surtout s'adapter au territoire. Dans le Lévézou, marqué par des paysages ouverts et des points hauts, nous recherchons d'abord la cohérence avec les parcs existants. Comme il s'agit d'une extension, nous veillons aussi à laisser une respiration entre les parcs. Enfin, nous évitons les effets de surplomb depuis les lieux de vie.

Existe-t-il des mesures pour améliorer l'intégration paysagère ?

Le territoire se prête très bien à la plantation de hautes haies. Mais le but n'est pas de cacher les éoliennes, c'est plutôt de donner à voir le paysage environnant. Avec les acteurs locaux, nous identifierons les lieux à valoriser, des points hauts ou du patrimoine rural par exemple.

LA CONCERTATION en 3 étapes

Une exposition/permanence

*en présence des représentants
d'EDF Renouvelables*

Mardi 1^{er} octobre

12h-14h et 16h-20h

Au siège de la communauté de communes
VEZINS-DE-LEVEZOU – 8, route du Claux

Une visite commentée

*du parc actuel et des locaux
de maintenance*

Mercredi 2 octobre

Rendez-vous à 14h

Départ (bus) depuis la place de la mairie
SALLES-CURAN

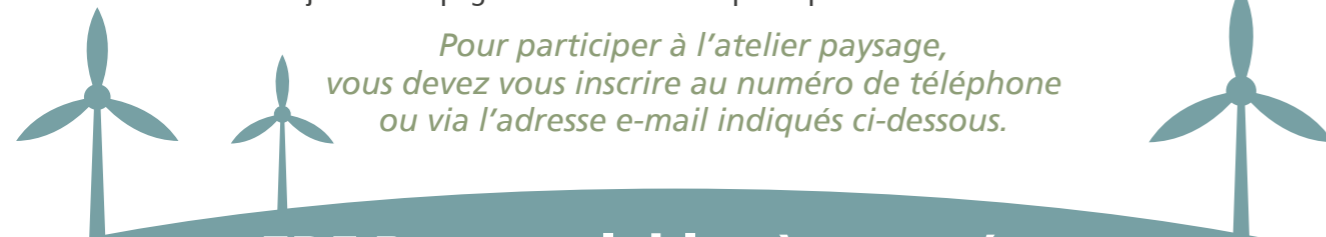
Un atelier « Paysage »

pour visualiser l'intégration paysagère du projet

Samedi 19 octobre

Rendez-vous à 10h sur la place de la mairie – SALLES-CURAN
Un déjeuner campagnard sera offert aux participants à l'issue de l'atelier.

*Pour participer à l'atelier paysage,
vous devez vous inscrire au numéro de téléphone
ou via l'adresse e-mail indiqués ci-dessous.*



EDF Renouvelables à votre écoute

2 moyens de contact direct jusqu'à la fin du mois d'octobre 2019 :

07 69 36 17 60 // projet-levezou@edf-en.com

Un site internet pour suivre le projet :

projet.edf-renouvelables.fr/ensemble-eolien-salles-curan



Une réflexion engagée pour une transition écologique accélérée et maîtrisée.

Le contexte de réchauffement climatique implique d'agir pour assurer la transition écologique des territoires. EDF Renouvelables accompagne les collectivités et les citoyens pour faire émerger des projets qui ont du sens. Cette lettre d'information présente les atouts existants et à valoriser sur le territoire du Lévézou-Pareloup et les pistes de développement d'un projet de territoire.

FRANCOM RCS 491 307 884

Ne pas jeter sur la voie publique.

Crédits photos : J. Meier, P. Thebault, J. Ottoson

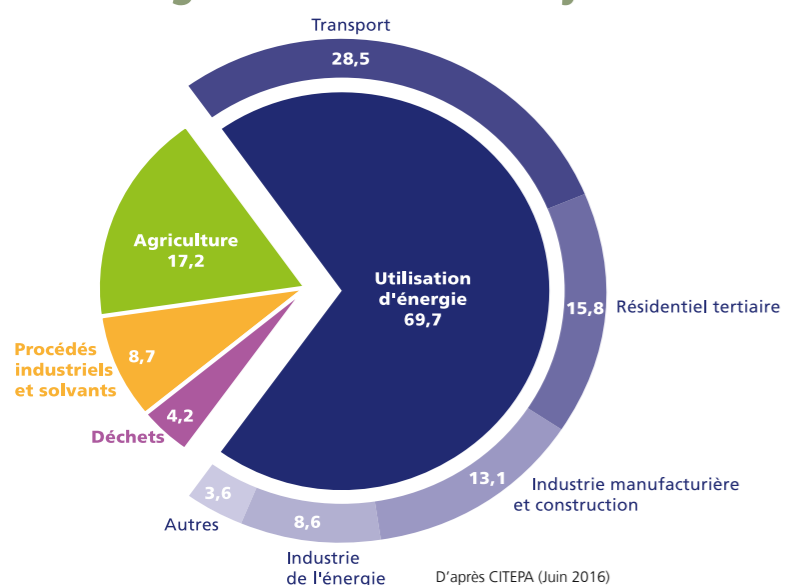
AGIR CONCRÈTEMENT pour la transition énergétique

Enjeu prioritaire pour limiter le réchauffement climatique, la baisse des émissions de gaz à effet de serre passe par une production d'électricité décarbonée.

Le réchauffement climatique

Les effets du réchauffement climatique se font déjà sentir. Le Groupement Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du climat (GIEC) met en garde sur les effets d'un réchauffement au-delà de 1,5 °C. L'heure est à l'action et la mise en œuvre concrète de la transition énergétique.

L'énergie au cœur des enjeux



En France, l'utilisation de l'énergie cause 70 % des émissions de gaz à effet de serre. Baisser notre consommation d'énergie est essentiel, mais insuffisant. Il convient aussi de produire une énergie moins émettrice de CO₂, qui remplacera les sources « thermiques » très présentes dans le bâtiment, les transports...



L'éolien : solution du présent

Le vent est une ressource propre et inépuisable, surtout en Aveyron ! Après seulement un an de fonctionnement, une éolienne nous fait déjà économiser la quantité de CO₂ nécessaire à sa fabrication et sa mise en place, tout en produisant de l'électricité à un coût compétitif. L'éolien apporte aussi des emplois durables et des revenus pour les territoires. Il cohabite avec les activités agricoles, notamment l'élevage.



Pourquoi EDF Renouvelables porte une réflexion à partir du site de Salles-Curan ?

La Communauté de communes Lévézou-Pareloup et ses élus ont défini la politique énergétique de ce territoire, un cadre précis pour le projet d'EDF Renouvelables.

L'approche de l'intercommunalité

Par Jean-Pierre DRULHE, Président de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup.

La production d'énergies renouvelables fait partie de l'histoire de notre territoire. Ces équipements contribuent à la transition énergétique et font du Lévézou un territoire attractif, où chaque village propose des services à ses habitants. Notre stratégie de territoire – qui va s'inscrire dans les documents de planification (SCoT et PLUi) – est très attentive à cet équilibre. Notre rôle en tant qu'intercommunalité est de garantir la cohérence des projets. Pour cela, le conseil communautaire a pris en 2018 une délibération posant **un cadre clair pour tout nouveau projet éolien : pas plus de 10 mâts supplémentaires sur le territoire de la communauté et nécessairement en extension d'un parc existant, mutualiser les loyers, associer la population, les collectivités et les acteurs locaux au financement, et bien entendu respecter les paysages, l'activité agricole et la biodiversité.**



Les engagements d'EDF Renouvelables

Par David AUGEIX, directeur régional Sud.

Le parc éolien de Salles-Curan a été mis en service en 2008. J'ai personnellement participé à sa réalisation. Mais au-delà de la réussite technique, j'en retiens la rencontre avec un territoire conscient de son potentiel. Des élus aux entreprises locales, chaque acteur impliqué a participé à la réussite de ce parc éolien. Aujourd'hui, engager une réflexion sur un ensemble éolien cohérent a du sens. Celui de réunir les forces vives du territoire, citoyens, agriculteurs et entreprises locales, pour accélérer le processus de transition énergétique et participer à un projet prospère pour le territoire. Cette réflexion doit être exemplaire et répondre au cadre innovant et respectueux posé par l'intercommunalité. Nous vous proposons une période d'échanges pour connaître vos attentes et dessiner les contours d'un projet concerté.

La réalisation de 10 éoliennes supplémentaires pourrait générer sur 20 ans plus de 6 millions d'euros pour les collectivités territoriales.

DANS LE LÉVÉZOU, le site éolien de Salles-Curan est déjà un atout.

Durant les années 2000, la commune de Salles-Curan s'est lancée dans l'éolien. Ce choix, alors précurseur en matière de transition énergétique, est un véritable atout pour le territoire, permettant la réalisation de plusieurs projets ambitieux. Tout le territoire profite de cette dynamique. La preuve en chiffres...

- L'éolien représente **86,8% de la production** énergétique du territoire.
- Le vent souffle en moyenne **88 % du temps** sur les hauteurs du Lévézou.
- L'imposition forfaitaire sur les éoliennes a généré environ **540 000 € de revenus** pour la Communauté de Communes Lévézou Pareloup en 2018.
- La production du parc actuel équivaut à la consommation d'environ **100 000 habitants.**
- **9 personnes** sont employées pour l'exploitation et la maintenance du parc existant.
- En phase chantier, **une dizaine d'entreprises aveyronnaises** ont participé à l'installation des 29 éoliennes du parc actuel.